



DECLARATION LIMINAIRE DE LA CGT- SPIP 13-06 au CT local du 15 décembre 2022

Madame la Présidente du CT,

A l'issue de la déclaration liminaire de la CGT-SPIP 13-06 lors du précédent CT le 21 octobre dernier, vous avez souhaité tenir un nouveau CT mettant à l'ordre du jour les risques psycho-sociaux compte tenu de la situation extrêmement préoccupante du milieu ouvert du SPIP de Nice. La CGT-SPIP 13-06 vous remercie par ailleurs de la désignation en qualité d'expert du médecin de prévention et du psychologue des personnels qui participent aujourd'hui à nos échanges.

A la lumière des préoccupations qui sont les nôtres aujourd'hui, nous souhaitons vous relater la demi-journée vécue au SPIP le 10 novembre dernier, qui reflète parfaitement les difficultés actuelles, et ce sur de nombreux points.

Le 4 novembre dernier, un premier courriel de la Cheffe d'Antenne informait les CPIP de la tenue d'une réunion de service le 10 novembre de 14h00 à 15h30, conviant uniquement les CPIP, sans préciser d'ordre du jour laissant ainsi les agents effectuer des propositions. Ce qu'ils ont fait.

Le 10 novembre à 12h40, une heure 20 avant le début de la réunion, un second mail de la Cheffe d'Antenne informait les CPIP de l'annulation de la réunion pour « des raisons professionnelles indépendantes de sa volonté ».

Nous apprenions en effet que la Cheffe d'Antenne s'était engagée le matin même auprès d'un magistrat à aller chercher un probationnaire à la Gare de Nice pour l'emmener en maison d'arrêt.

Nous ne vous cachons pas la surprise de l'équipe quant à cette décision qui de toute évidence ne relève pas de l'attribution d'un cadre.

Compte tenu de nos difficultés et de l'état du service, nous attendions avec impatience cette réunion, seul moment d'échange en équipe et avec la Direction. **Rappelons ici que l'équipe ne cesse de solliciter des temps d'échanges formels à l'instar d'une communication numérique, qui n'en est d'ailleurs pas une.** Force est ainsi de constater que la Cheffe d'Antenne fait ainsi le choix d'annuler une réunion de service au profit d'un probationnaire qui aurait pu se rendre à la MA de Nice par ses propres moyens. **Soit.**

L'équipe a toutefois décidé de maintenir ce moment d'échange, sans la Direction, pour évoquer les points de difficultés et les lister comme pour mieux les appréhender.

Or, à 15h00, la Cheffe d'Antenne craignant peut-être ce temps d'échange comme un espace de revendication, a finalement souhaité maintenir la réunion d'une manière informelle, sans convier la secrétaire administrative.

C'est donc un CPIP qui s'est chargé de la prise de note et de la rédaction du compte rendu. **Soit.**

Le DPIP, seul cadre de proximité, a participé en pointillé à la réunion puisqu'il occupait dans un premier temps le poste du secrétariat puis animait en partie le premier BEX collectif. **Soit.**

L'ordre du jour n'a pas été abordé et les CPIP ont listé les difficultés à la Cheffe d'Antenne qui « a pris note » nous a-t-elle dit. Vous pouvez aisément prendre connaissance des points abordés via le compte rendu de réunion.

Sur certains points et notamment au sujet de l'organisation des congés, la Cheffe d'Antenne a invité l'équipe à mieux s'organiser à l'avenir. L'organisation des congés est donc à la charge des CPIP. **Soit.**

Sur le point bien plus délicat de la souffrance au travail, l'équipe ne semble pas avoir été entendue puisque la Cheffe d'Antenne a estimé que nous « en faisons trop », levant les yeux au ciel, notamment quand il lui a été dit que le seul indicateur lié au RPS non coché actuellement au SPIP était le suicide d'un agent.

Madame la Présidente du CT, personne n'est à sa place dans votre service : une cheffe d'antenne qui véhicule un probationnaire le temps d'une réunion de service, un DPIP qui y participe à moitié et qui occupe des fonctions d'accueil, des CPIP qui maintiennent une réunion pour à minima avoir un espace d'échange, un ordre du jour qui n'est pas respecté, les agents DDSE, la psychologue de service et la CPIP-RT TIG absents, une secrétaire pourtant présente au service qui n'est pas informée du maintien de la réunion et un CPIP qui en rédige le compte rendu.

Cette journée du 10 novembre a été pénible comme toutes les journées au SPIP de Nice. Les agents sont rentrés lassés, épuisés, démobilisés, chargés mentalement et en colère.

Nous pourrions également vous parler de la demi journée du 24 novembre ou lors d'une réunion, qui a eu lieu en même temps qu'une CPI et qu'un BEX collectif, le DPIP nous a questionné sur le cadre légal d'une information de déplacement à l'étranger ...

Madame la Présidente du CT, aucune évolution n'a été constatée depuis le dernier CT. L'activité tendue, la surcharge de travail, la désorganisation du service, l'absence de communication entre les personnels et la méthode (ou l'absence de méthode) de management créent de la souffrance et une forte pénibilité au travail. Oui, les RPS sont extrêmement élevés au SPIP de Nice.

Madame la Présidente du CT, les attentes de l'équipe sont fortes et nous espérons que vos propositions et surtout vos actes seront à la hauteur du malaise, du mal être et de la souffrance actuelle au sein de votre service.

Pour mettre en lumière cette souffrance et mettre des mots sur des maux, nous vous proposons de vous présenter une grille de série de situations permettant de définir les indicateurs de diagnostic des risques psychosociaux. Il s'agit d'un travail réalisé en équipe. Pour ce faire, nous vous demandons 15 minutes d'attention et de présentation pendant le CT.

*L'équipe CGT-IP 13-06
Le 15 décembre 2022.*